



Convocation à une Assemblée Générale Extraordinaire

Association : Les Causeries du Bord de Cèze

Date : 14 septembre 2026

Adresse : Mairie de Bessèges – 4 place du Général de Gaulle 30160 BESSÈGES

Courriel : contact@lescauseriesduborddeceze.fr

Tél. : 06 86 40 22 38

Objet : Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

Chères et chers adhérents, chères et chers amis,

En ma qualité de Présidente fondatrice de l'association Les Causeries du Bord de Cèze, je vous convie à participer à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le :

Date : 10 octobre à 17 heures

Lieu : Centre Culture et Loisirs 1 place Jean-Jaurès 30160 Bessèges (salle du bas)

Ordre du jour :

1. Situation critique de l'association : l'indisponibilité de la secrétaire, démission de la trésorière
2. Point financier urgent : examen de la situation de la caisse et des comptes.
3. Décision sur l'avenir de l'association : élection en urgence d'un nouveau bureau **OU** vote de la dissolution anticipée de l'association.
4. Questions diverses.

Je vous rappelle que, conformément à l'article 11 des statuts de notre association, un quorum des trois quarts des membres actifs ou représentés doit être atteint pour rendre les délibérations valables.

Compte tenu de la gravité de la situation financière et administrative, votre présence est capitale pour l'avenir de notre structure.

Vote par procuration :

Si vous ne pouvez pas assister à cette réunion, vous avez la possibilité de vous faire représenter par un autre membre de l'association en lui donnant un pouvoir (voir modèle en bas de ce document).

ci-joint un formulaire de vote par procuration que vous voudrez bien, après l'avoir complété et signé, soit remettre à votre mandataire soit retourner par courriel à :

contact@lescauseriesduborddeceze.fr.



Tous les pouvoirs doivent, aux fins de comptabilisation, être renvoyés par courriel au plus tard le 05/10/2026. A défaut, ils ne seront pas pris en compte. Vous pourrez ainsi vous faire représenter par un adhérent de votre choix. Je vous rappelle que seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer au vote de l'Assemblée Générale.

A Bessèges, le 14 septembre 2026

La Présidente
Corinne TARDIEU

BON POUR POUVOIR (à détacher et à remettre à votre mandataire ou à renvoyer par courriel à contact@lescauseriesduborddeceze.fr)

Je soussigné(e) _____,

Demeurant à _____,

donne pouvoir à _____

pour me représenter et voter en mon nom lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du

Fait à _____, le _____

Signature (précédée de la mention manuscrite "Bon pour pouvoir") :